

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 18 mai 2011

sous la Présidence de Monsieur Daniel MARGOT

Préavis 04/2011 Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2011, 1^{ère} série

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 04-2011 du 23 mars 2011,
vu le rapport de la Commission des finances,

décide

1. d'accorder à la Municipalité les crédits supplémentaires demandés au budget communal de l'exercice 2011, 1^{ère} série, tels que présentés dans le présent préavis pour un montant total de CHF 189'000.00.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Daniel MARGOT

La secrétaire

Jacqueline VALLOTTON



Pully, le 19 mai 2011